

Chronique de l'AC ! Numéro spécial « deux en un »

movembre 2014

ous trouverez dans ce numéro :

• une première partie sur l'actualité du déménagement de l'administration centrale,

• et une deuxième partie pour rire (encore que...) rédigée en langue de bois de séquoia.



Des nouvelles du déménagement : le point de vue du syndicat CGT d'administration centrale

Depuis le début, nous ne critiquons pas le déménagement en soi. La rénovation de l'Arche est nécessaire, la Tour Pascal est elle aussi dans un état dégradé qui nécessite des travaux et les prestations offertes par ses propriétaires n'incitent pas à prôner le renouvellement du bail.

Nous reconnaissons le travail fourni par nos collègues de SPSSI, en particulier d'ATL, souvent au bord de l'épuisement. Nous déplorons que les moyens mis à disposition ne soient pas à la hauteur d'un déménagement concernant 2500 personnes (insuffisance des bennes, besoins d'aménagements spécifiques non recensés avant les transferts malgré la demande du CHSCT, ce qui oblige à des travaux et achats après installation...). Nous demandons qu'il soit tenu compte du sur-travail fourni par nos collègues dans l'attribution des primes 2014 et que toutes les heures supplémentaires soient récupérées, sans écrêtement, qu'au besoin les congés qui n'auraient pas pu être pris soient reportés en 2015.

Nous rappelons que la réduction d'un tiers des surfaces, les bureaux à trois, la protection acoustique insuffisante ont été pointés par le cabinet d'expertise agréé Technologia comme des facteurs de dégradation des conditions de travail, que le CHSCT n'a été consulté que tardivement, une fois que toutes les décisions importantes étaient prises, et qu'il a voté à l'unanimité contre les modalités d'aménagement retenues.

Ce que personne n'avait prévu, en revanche, ce sont les malfaçons dont est truffée la Tour Séquoia. Et ce que tout le monde constate, sans que cela constitue une grande surprise, c'est à quel point notre administration est démunie face au propriétaire de cette tour, la société immobilière Tishman Speyer.

Depuis juillet, reconnaissons toutefois qu'il y a eu des améliorations : dans la plupart des bureaux, les lumières ne clignotent plus et la ventilation tient deux heures d'affilée au lieu de s'arrêter au bout d'un quart d'heure, quelques stores (pas tous, loin de là) ont été réparés (il va falloir maintenant réparer aussi les fenêtres cassées). Mais... lors du CHSCT du 14 octobre 2014, un représentant de SPSSI nous a tout bonnement expliqué que ce service ne parvenait pas, depuis l'installation en juillet, à connaître le mode de fonctionnement technique de cet immeuble certifié HQE (Haute Qualité Environnementale) pour son exploitation. Quant à savoir quelles sont les normes appliquées pour le renouvellement de l'air, la climatisation, l'éclairage... mystère... elles sont pourtant fixées par notre ministère... du logement.

Des agents se plaignent de maux de tête, de vertiges, de nausées... tous symptômes que l'administration minimise en les qualifiant de «ressenti des agents» mais que le médecin de prévention lors du CHSCT du 14 octobre a bien reconnu comme étant des symptômes de manque d'oxygène. Les organisations syndicales ont demandé de nouvelles analyses de l'air, en particulier de son débit et de son renouvellement, effectuées dans des conditions d'occupation normale (pas le matin tôt dans des bureaux vides ou en partie inoccupés comme cela a été fait jusqu'alors).

Notre administration a choisi d'économiser – dit-elle – 10 millions d'euros par an en quittant l'Arche Nord, la Tour Voltaire et la Tour Pascal pour ne conserver que l'Arche Sud et acquérir Séquoia. Nous pouvons nous interroger doublement :

- ces économies seront-elles réalisées ?
- doit-on jouer avec la santé et la sécurité des personnes (3 inondations au dernier étage en période de pluie, avec risques électriques) pour faire des économies ?

La réponse légale est non. L'employeur – y compris l'État – a obligation de résultat pour la préservation de la santé de ses salariés. Pourtant, notre administration avait prévu de faire emménager le PUCA au 25ème étage de la Tour Pascal B (il ne suit pas en Séquoia la DGALN auquel il est rattaché car il n'y a pas assez de place!) dans des bureaux aux murs recouverts d'un tissu sale et dégradé, déchiré en de nombreux endroits et laissant apparaître un revêtement en mousse lui-même en piteux état propre à générer des troubles respiratoires. Le CHSCT est intervenu et les agents ont refusé de déménager dans ces conditions. Résultat : les travaux de remise en état seront faits et le déménagement est repoussé fin novembre-début décembre.

Le 5 septembre 2014, le projet de rénovation de l'Arche Sud a été présenté dans ses grandes lignes au CHSCT et il est apparu que l'administration envisage la même absence de consultation du CHSCT sur les aménagements ayant une incidence sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents, le même manque de recensement des besoins, les mêmes insuffisances en matière de protection



acoustique.

Les représentants du personnel ont unanimement préconisé, notamment, que le niveau de protection acoustique «très performant» soit atteint, car tous les agents, quels que soient leur niveau hiérarchique et la taille de leur bureau, se plaignent en Tour Séquoia des nuisances sonores qui les empêchent de se concentrer et les fatiguent. Les travaux d'amélioration effectués dans les espaces de confidentialité et les salles de réunion (où Tishman Speyer reconnaît des malfaçons) doivent être étendus aux bureaux pour fournir des conditions de travail normales

S'il s'avère que le déménagement apporte des améliorations (une cantine plus spacieuse et claire en Tour Séquoia, par exemple¹, un auditorium pratique pour les grandes réunions...), nous le reconnaîtrons. Ce ne serait d'ailleurs que normal ; le code du travail prévoit que l'action de l'employeur doit tendre à améliorer les conditions de travail.

Nous donnons acte des engagements tenus, comme le transfert du club sportif en Tour Pascal pendant les travaux de l'Arche (rappelons toutefois qu'il a été obtenu de haute lutte car l'administration entendait le fermer et licencier son personnel).

En revanche, il est inadmissible que les agents ayant besoin d'un mobilier adapté à leurs problèmes de santé ou à leur handicap se heurtent à des tracasseries – voire des refus – de le transporter dans les nouveaux locaux, au mépris des engagements pris (et alors que ce mobilier a été acheté par l'administration elle-même).

Nous donnons à tous les agents les conseils suivants :

- n'acceptez pas n'importe quoi, vous êtes des salariés qui avez le droit de travailler dans de bonnes conditions,
- utilisez le registre de signalement pour les problèmes de santé, de sécurité, les installations non satisfaisantes, les difficultés non réglées par la voie du 22.22 ou de la fiche SAV,
- saisissez les représentants du personnel au CHSCT et les organisations syndicales,
- ne négligez pas l'action collective car l'isolement est favorable aux abus et aux régressions.

¹ En revanche, le petit hall de gare bruyant et surpeuplé qui fait office de cafétéria est à reconcevoir.



RUBRIQUE SPÉCIALE en langue de bois de séquoia



Le style « langue de bois
de séquoia » nous
a été inspiré par certains numéros du
«Mail d'Actu» édité par la DICOM, qui rend
compte régulièrement avec une grande objectivité de
l'enthousiasme délirant saisissant les troupes au fur et à
mesure qu'elles découvrent tous les avantages de leur
nouvelle installation. Nous nous sommes efforcés
ci-dessous de positiver avec le même
optimisme.

Toujours le déménagement

Depuis octobre, les agents de la DGITM et de la DGALN rejoignent en dansant et chantant de bonheur leurs collègues déjà si heureusement installés en Tour Séquoia depuis juillet. Chaque nouvel arrivant reçoit un mug en cadeau.

Les élites dirigeantes de notre administration centrale continuent quant à elles de travailler à traduire concrètement dans le projet immobilier les objectifs de développement durable, de transition énergétique et de qualité de l'habitat.

Notre ministre de l'écologie elle-même est fière du haut niveau des prestations offertes aux agents. Elle a d'ailleurs tweeté entre deux séances de photos : « La vraie #Transition commence avec Séquoia. »

Lors de la dernière réunion du comité de pilotage pour la réduction concomitante des surfaces, des budgets, des effectifs et des missions, de nouvelles mesures ont été prises pour améliorer encore la qualité de vie au travail des agents dans la tour.

Mesure 1

Afin de permettre une appropriation non salissante des lieux par les agents, des chaussons leur seront distribués, dont le port sera obligatoire pour tous déplacements sur moquette beige clair.

L'appel d'offre a dans un premier temps porté sur une taille unique qui doit correspondre aux dimensions courantes des pieds des agents. Des modèles adaptés pourront être commandés pour les tailles exceptionnelles après avis du médecin de prévention. En attente de leur livraison, les agents concernés sont invités à ne pas se déplacer.

Le discours officiel

Prononcé par le délégué à l'action foncière et immobilière (DAFI) à chaque CHSCT où le sujet a été abordé : si on met de la moquette sur le sol, ce n'est pas pour qu'il soit propre mais pour que l'immeuble soit moins bruyant (Il est sale et bruyant? Ne nous attardons pas sur des dommages collatéraux mineurs de la politique immobilière de l'État : nous sommes plus nombreux sur une plus petite surface qui coûte moins cher, réjouissonsnous d'avoir atteint notre objectif.)

ON MARCHE (PRESQUE) SUR LA TÊTE!



Mesure 2

Les problèmes de bruit seront résolus d'ici la fin de l'année par une formation à la langue des signes à destination de tous les agents.



Les réunions qui ne pourront pas se dérouler dans cette langue, du

fait de la participation de partenaires extérieurs ne la pratiquant pas, pourront sans difficulté être organisées au 27^{ème} étage de la tour Pascal B qui a été entièrement transformé en salles de réunion après le départ du CGEDD pour la Tour Séquoia.

Le discours officiel

Site internet du ministère de l'écologie :

«Ségolène Royal annonce 5 mesures pour lutter contre le bruit.

86% des Français (et 100% des agents en Tour Séquoia) se déclarent gênés par le bruit.

Ségolène Royal a précisé que la loi de transition énergétique pour la croissance verte contribuera à la prévention du bruit.»

Mesure suspendue

Afin de prévenir pour les agents du 32ème étage le désagrément d'être mouillés lorsque la pluie tombe dans les bureaux, ils pourront—sous réserve bien entendu des nécessités de service et avec l'accord de leur supérieur hiérarchique—quitter les locaux en cas de prévisions météorologiques

pluvieuses. Cette mesure pourra être étendue aux agents du 31^{ème} étage en cas de prévision de fortes pluies.

Le discours officiel

Prononcé par le chef de SPSSI lors de la réunion du comité d'échanges et de suivi du déménagement du 28 octobre 2014 : les inondations au dernier étage, c'est fini ni-ni. Le toit-terrasse dont les travaux avaient été bâclés après le départ de SFR (qui en embarquant ses antennes a emporté une partie du toit ?) est réparé. Il y a eu un crash-test (pardon, un rain-test, euh... un swimming pool-test) réussi. Pluie, orages, neige... nous vous attendons de pied sec.



Remarque importante : l'électricité étant en France d'origine nucléaire à 80%, le fait que la Tour Séquoia reste allumée toute la nuit ne participe pas à l'effet de serre.

e signalement sur le registre Santé et Sécurité est le seul moyen d'être sûr qu'un problème non réglé par la voie du 22.22 ou de la fiche SAV sera examiné en CHSCT et suivi dans le temps. Utilisez-le. Il se trouve sur le site intranet dans la rubrique « AC au quotidien ».

Lien: http://intra.portail.i2/registre-de-sante-et-de-securite-a6842.html